

## BULLETIN D'ABONNEMENT

### Abonnement des collectivités territoriales

Premier abonnement

Renouvellement

## TARIF

Collectivité territoriale (1 à 3 accès) : 150 € TTC \*

Au-delà de 3 accès : nous contacter

\*Paiement par mandat administratif auprès du Trésor Public



Nom Collectivité territoriale (Client) : .....

N° SIRET : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Courriel : .....

### CONTACT (pour transmission des codes d'accès)

Contact : ..... Téléphone : ..... Courriel : .....

### ACCES

	Nom et Prénom	Fonction	Courriel
Accès 1 :	.....	.....	.....
Accès 2 :	.....	.....	.....
Accès 3 :	.....	.....	.....

Le client renonce à l'exercice de son droit de rétractation (art. 4 CGA) - Cocher la case si vous souhaitez y renoncer

### Le client accepte les conditions générales figurant au verso

Fait à

Le

Signature (et cachet) précédée de la mention  
"Lu et Approuvé, Bon pour commande"

Bon de commande à retourner dûment rempli et signé à :

**SIDESA**

28 rue Alfred Kastler - 76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02.32.18.47.47 - Fax : 02.32.18.47.49

Courriel : sidesa@sidesa.fr

N° SIRET : 257 603 894 00037 - N° TVA : FR84 257 603 894



# Conditions Générales d'Abonnement (CGA)

CGA applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

## Abonnement des collectivités territoriales

Les présentes conditions constituent le régime auquel le SIDESA (Syndicat Interdépartemental de l'Eau Seine Aval) subordonne l'accès aux contenus de son site internet.

### Article 1<sup>er</sup> - Définition

Les termes « collectivités territoriales » désignent toute collectivité territoriale (commune, département, région, etc.) ou groupement de collectivités territoriales (syndicats de communes, syndicats mixtes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale avec ou sans fiscalité propre).

Le terme « client » désigne la collectivité territoriale ayant souscrit le contrat d'abonnement.

Le fait pour le client de s'abonner au site implique :

- Son adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions générales ;
- Sa renonciation à quelque titre et à quelque moment que ce soit, à se prévaloir de dispositions contraires ou dérogeant aux présentes conditions générales et des dispositions non expressément précisées dans les présentes conditions générales.

### Article 2 - Contenus

La souscription d'un abonnement comprend l'accès illimité aux bases documentaires mises en ligne sur le site, la réception du journal « Eaux Claires » et l'accès aux archives du journal, la réception des newsletters d'actualité.

Au terme du délai de rétractation ou, en cas de renoncement à celui-ci, dans les 48 heures de la réception du bulletin d'abonnement dûment rempli et signé, le client reçoit un login et un mot de passe lui permettant d'avoir accès à la documentation, l'actualité, les contenus en ligne et les newsletters d'actualité.

### Article 3 - Durée de l'abonnement

Le contrat est conclu pour une durée de un (1) an.

Ce délai commence à courir à compter de l'expiration du délai de rétractation mentionné à l'article 4 des présentes CGA.

En cas de renoncement exprès du client à son droit de rétractation, le délai d'abonnement d'un an commence à courir à compter de la date de réception par le SIDESA du bulletin d'abonnement dûment rempli et signé.

Au terme du délai d'un an, l'abonnement prend fin, sauf renouvellement exprès par le client dans les formes identiques à l'abonnement initial.

### Article 4 - Droit de rétractation

Le client peut changer d'avis et exercer son droit de rétractation via l'envoi au SIDESA du formulaire joint en annexe dûment rempli et signé. Le client doit alors envoyer ce formulaire dans le délai de quinze (15) jours francs à compter de la date de signature de son bulletin d'abonnement.

Le client peut cependant renoncer expressément à son droit de rétractation en cochant la case prévue à cet effet dans le bulletin d'abonnement.

### Article 5 - Garanties et responsabilités

Le client reconnaît avoir disposé de la part du SIDESA des informations et conseils nécessaires et suffisants pour répondre à ses questions concernant l'utilisation, les capacités et les limites de performances du site, préalablement à sa souscription.

Le client est donc entièrement responsable du choix de l'abonnement au site, de son usage et des interprétations qu'il fait des documents mis à sa disposition, des conseils qu'il prodigue sur la base des documents et des actes sur le fondement desdits documents.

En conséquence, le SIDESA n'apporte aucune autre garantie que celle de concéder l'accès du client à son site et aux services qui y sont attachés pendant la durée de l'abonnement, et ne pourra dès lors être mis en cause pour des dommages éventuels directs ou indirects résultant de la documentation objet de l'abonnement ou de l'interprétation qui en est faite. En tout état de cause, au cas où la responsabilité du SIDESA serait malgré tout retenue, il est expressément convenu que le coût total des indemnités et de toute somme mise à sa charge ne pourra excéder le montant total du prix effectivement payé par le client au titre de l'abonnement en cause.

Le client reconnaît également avoir été parfaitement informé que du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, le SIDESA ne peut en aucune manière être tenu responsable des éventuelles difficultés d'accès à son site qui pourraient en résulter. Il se réserve par ailleurs le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à son site pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration, sans droit à indemnités. Cependant, le SIDESA s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption.

## Article 6 - Respect des conditions d'utilisation - Droit d'auteur

Le client respectera les conditions d'utilisation du site notamment quant au nombre et à l'identité des personnes autorisées à utiliser le site, conformément aux indications portées dans le bulletin d'abonnement. Toute modification de ces éléments devra faire l'objet d'un accord préalable écrit du SIDESA et le cas échéant, donner lieu à une modification du montant de l'abonnement.

L'ensemble des publications figurant sur le site sont protégées par le droit d'auteur que le client s'engage à respecter.

Il est expressément convenu entre les parties que l'abonnement souscrit ne confère aucun droit de quelque nature que ce soit sur les contenus du site.

## Article 7 - Prix et règlement

### 7.1. Prix

L'abonnement est payable par année pour une période de 365 jours.

L'abonnement est payable en une fois à la souscription et lors des renouvellements successifs.

Le titre de recettes est payable comptant sans escompte à réception du titre de recettes établi par le SIDESA.

Le paiement est réalisé par mandat administratif auprès de la Perception de Déville-lès-Rouen située Place François Mitterrand 76250 Déville-lès-Rouen (Tél. : 02.32.82.36.70).

### 7.2. Incident de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce, en cas de défaut de paiement ou en cas de

paiement incomplet à l'échéance le client sera redevable de plein droit de pénalités de retard au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, ce sans préjudice des éventuels dommages et intérêts dont le SIDESA pourrait se prévaloir.

En outre, le SIDESA pourra, à sa discrétion, suspendre ses obligations concernant l'abonnement, jusqu'à complet règlement des sommes que le client reste lui devoir.

## Article 8 - Résiliation anticipée par le SIDESA

En cas de manquement du client à l'une de ses obligations, notamment en cas de violation des conditions d'utilisation du site ou de défaut de paiement, le contrat d'abonnement pourra être résilié de plein droit par le SIDESA après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse pendant un délai d'un mois à compter de sa réception.

Toutes les sommes versées par le client resteront acquises au SIDESA, sans préjudice de tout dommage dont elle pourrait se prévaloir.

## Article 9 - Confidentialité des données

Les données personnelles que le client communique au SIDESA sont destinées exclusivement au traitement de sa demande.

Ces données personnelles ne pourront être cédées ou louées à des partenaires commerciaux. Conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée par la loi du 23 janvier 2006, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles. Cette garantie ne s'applique pas pour les traitements à finalité statistique opérés par le SIDESA dès lors que ces traitements abordent les données de manière anonyme.



# Droit de Rétractation

**À l'attention du SIDESA, 28 rue Alfred Kastler, 76130 Mont Saint Aignan  
(Tél. : 02.32.18.47.47 - Fax : 02.32.18.47.49 - Courriel : sidesa@sidesa.fr) :**

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur le contrat d'abonnement.

Commandé le .....

Nom du client : .....

Adresse du client : .....

Date : .....

Signature (et cachet) du client :

(\*) Rayez la mention inutile.